ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 2 091 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens de Trois-Rivières et de ses environs.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE c'est avec consternation que nous avons appris la fermeture prochaine de la succursale de la Société des alcools du Québec (SAQ) au centre-ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE les employés syndiqués de la SAQ s'opposent avec force à cette fermeture qui privera, entre autres, les usagères et usagers du centre-ville ainsi que les résidantes et résidants du quartier d'un service de proximité;

CONSIDÉRANT QUE la SAQ est une société d'État qui a pour mandat de servir la population;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de la succursale privera la population d'un commerce de proximité;

CONSIDÉRANT QUE la SAQ envisage de fermer cette succursale qu'elle ne juge pas assez rentable, alors qu'au contraire, elle génère des profits;

CONSIDÉRANT QUE la société d'État ne doit pas viser le profit à tout prix, mais doit se préoccuper de la communauté dans laquelle elle s'insère et participer à son développement;

CONSIDÉRANT QUE la SAQ est un levier économique important, qu'elle attire beaucoup d'achalandage et que la fermeture de la succursale ira à l'encontre des efforts pour revitaliser le centre-ville;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyennes et citoyens, demandons au conseil d'administration de la SAQ de maintenir ouverte la succursale au centre-ville de Trois-Rivières, et en solidarité avec les autres communautés, les différents villes et villages du Québec, nous demandons le maintien des succursales menacées de fermeture.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Noëlla Champagne, députée de Champlain

24/04/12
Date